



Province de Québec
Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR 2023

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le rôle de perception des taxes et autres redevances municipales pour l'année 2023 a été complété et est déposé au bureau du greffier-trésorier à l'Hôtel de Ville, 700 de la rue Montcalm à Saint-Joseph-de-Sorel et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

AVIS PUBLIC est aussi donné que les comptes de taxes seront expédiés au plus tard le 18 janvier 2023. Toute personne n'ayant pas reçu son compte de taxes dans un délai raisonnable après cette date devra le réclamer à l'Hôtel de Ville.

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,
Ce 17^e jour de janvier 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier

Patrick Delisle, gma